



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 53417

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les modalités d'application de « l'heure de vie de classe ». Il lui demande donc précisément pour quelles raisons cette mesure n'est pas intégrée à l'horaire statutaire des enseignants ou rétribuée en heure supplémentaire d'enseignement, si le professeur principal doit être le seul à assurer cette mesure et enfin qui prend en charge le financement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53417

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 novembre 2000, page 6301